

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gouvernance de Maroc Numeric 2013

8^e Session du Comité inter-ministériel e-gouvernement (CIGOV)

A Rabat, le 21/12/2011 – Dans le cadre du Plan Maroc Numeric 2013, lancé le 10 octobre 2009, sous la Présidence Effective de SM Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, la 8^{ème} Session du Comité interministériel e-gouvernement (CIGOV) s'est réuni mercredi 21 décembre 2011 sous la présidence de M. Ahmed Reda Chami. Le prochain CIGOV est prévu pour fin mars 2012.

- **CIGOV : instance de pilotage stratégique de bonne e-gouvernance**

Réuni tous les trimestres, le CIGOV **fixe le cap** en termes d'initiatives et de projets egov et **évalue** l'avancement et les résultats obtenus. Il **garantie** également l'allocation des moyens et ressources nécessaires, et **réalise les arbitrages** inter-administrations.

Régi par un règlement intérieur, le CIGOV est présidé **par le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies**, et est composé de **15 membres permanents**.
[Plus d'informations : rubrique « gouvernance » du site www.egov.ma].

A l'occasion de **cette session**, l'état d'avancement des résolutions adoptées lors de la précédente édition a été étudié, ainsi que celui des projets eGov, dont en particulier : **le Système d'Information de l'Education (SIE)**, **la Création d'entreprise en ligne (CREOL)** et **la dématérialisation de la commande publique**.

La feuille de route du projet « **Cadre général d'interopérabilité** » (**CGI**) a été présentée. Il s'agit d'un référentiel pour l'ensemble des projets egov, destiné à homogénéiser la charte graphique et les normes de fonctionnement.

Avant la séance de questions et l'adoption des résolutions, les **e-services** suivants ont fait l'objet d'une démonstration au Comité :

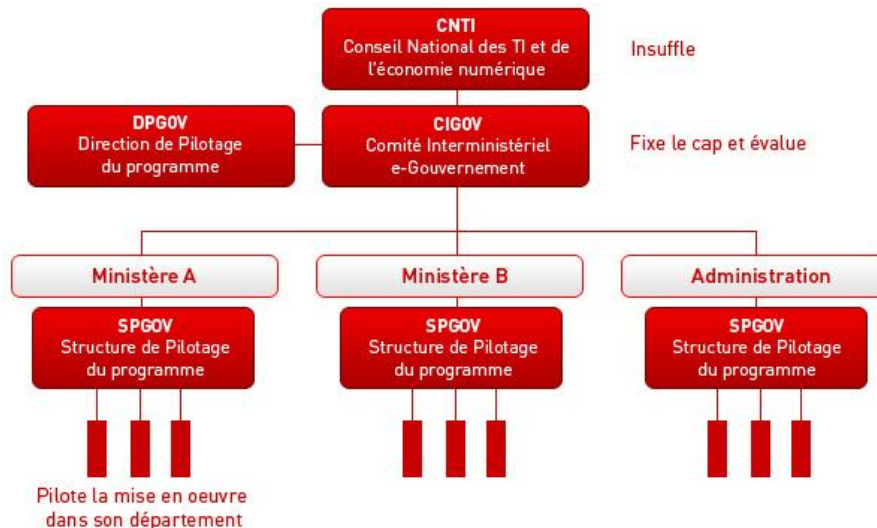
- Plateforme d'information et de réservation touristique
- Registre de commerce en ligne
- Casier judiciaire en ligne
- Réclamations en ligne

- **TIC au service du changement, avec collaboration transverse et vision partagée**

Avec le CIGOV, le programme egov est doté d'une gouvernance reposant **sur deux autres maillons essentiels** :

- **Les Structures de Pilotage e-gouvernement (SPGOV)** des départements ministériels et des établissements publics concernés par les projets e-gouvernement. Il s'agit de structures chargées de piloter leur mise en œuvre au sein de leurs organisations ;
- **La Direction de Pilotage du programme e-gouvernement (DPGOV)**, rattachée au CIGOV. Cette structure composée d'expertises internes et externes, est en charge d'assister le CIGOV et les SPGOV, à la mise en œuvre du programme.

Structure de pilotage du programme egov



Contacts presse

Rim Oumalek

Chef de la Division Communication

Direction de la Coopération et de la Communication
Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

Tél: +212 5 37 66 96 34 – Fax : +212 5 37 66 96 79

Email: rim@mcinet.gov.ma

Site web : www.mcinet.gov.ma

Imane Halib

Responsable Communication Institutionnelle et Digitale

Direction de l'Economie Numérique
Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

Tél. : +212 6 61 61 93 23 - Fax : +212 5 37 57 12 23

Email : ihalib@mcinet.gov.ma

Sites web : www.egov.ma - www.data.gov.ma –

<http://fikra.egov.ma>

Suivez-nous sur **Twitter** : @EconomieNumeric @Maroc aov

A propos de « Maroc Numeric 2013 » - Programme egouvernement

Le programme « egouvernement » vise, à horizon 2013, à hisser le Maroc en tête des pays émergents et à atteindre un niveau d'exploitation des services eGouvernement comparable à celui des pays développés.

Maroc Numeric 2013 a inscrit le rapprochement de l'administration aux usagers parmi ses quatre priorités.

- un portefeuille de **89 projets et services**, sous la responsabilité de différents organismes et administrations
- un investissement global de plus de **2 milliards de dirhams**.

Le Plan Maroc Numeric 2013 s'articule autour de **18 initiatives** déclinées en **53 mesures concrètes** et budgétisées dont la planification et les responsables ont été définis. Sa gouvernance est portée par le **Conseil National des Technologies de l'Information (CNTI)**, institué par décret et présidé par le Premier Ministre. Un budget à la hauteur des ambitions a été alloué, il s'élève à **5, 2 milliards de dirhams**.

Par ailleurs, la réalisation des ambitions fixées par cette stratégie repose sur la mise en œuvre de **quatre priorités stratégiques** : transformation sociale, services publics orientés usagers, productivité des PME, industrie des TI ; de **deux mesures d'accompagnement** : confiance numérique, capital humain ; et de **deux modalités d'implémentation** jugées essentielles pour réussir sa mise en œuvre : pilotage de la stratégie et ressources financières.